

Certification complémentaire en *Langues et Cultures de l'Antiquité*

RAPPORT DU JURY – Session 2025

Mise en place pour la première fois en 2018, la certification complémentaire LCA s'adresse aux enseignants du second degré qui souhaitent faire reconnaître des compétences particulières dans l'enseignement des Langues et cultures de l'Antiquité, compétences que leur discipline de recrutement au concours n'a pas permis de faire valoir.

Elle s'adresse tout particulièrement aux professeurs de lettres modernes, de langues vivantes, d'histoire-géographie et de philosophie qui peuvent attester d'une formation en latin et /ou en grec, et /ou d'une expérience significative de l'enseignement du latin et/ou du grec.

Deux options sont proposées, latin et grec, auxquelles les candidats peuvent s'inscrire lors de deux sessions distinctes, ou bien au titre de la même session : dans cette seconde situation, le candidat est autorisé à remettre au jury un unique rapport pouvant être porté à huit pages maximum ; l'exposé du candidat (dix minutes) est alors suivi de deux entretiens successifs de vingt minutes portant sur chacune des options, et évalués indépendamment l'un de l'autre.

L'inscription à cette certification est réalisée par les candidats auprès de la Division des Examens et Concours (DEC) dans un calendrier publié sur le site académique. Cette inscription **génère automatiquement l'inscription à la formation** organisée dans l'académie de Poitiers pour accompagner les candidats dans leur préparation.

Pour la session 2026 :

- les **inscriptions** seront ouvertes **du 1er octobre au 7 novembre 2025, 16h00** (un formulaire d'inscription est accessible sur le [site académique](#)). La date limite de retour du **dossier** (rapport d'activité professionnelle) est fixée au **9 janvier 2026**. Les modalités de dépôt du rapport seront fournies via un courriel d'information envoyé aux candidats à l'issue de la période d'inscription.
- La **préparation aux épreuves de la certification** est assurée par deux formatrices, professeures de lettres classiques, l'une exerçant en collège, l'autre en lycée.
Le dispositif de formation se compose de **deux modules** : un **module socle obligatoire** de 9h (3h en visio-conférence, réparties sur plusieurs périodes, 6h en présence réparties sur deux demi-journées), et **deux modules facultatifs** (l'un visant à consolider sa maîtrise de la langue latine : cours dispensés à l'université de Poitiers aux étudiants de Licence, le mercredi après-midi, au premier et au second semestres, accessibles en visio-conférence ; l'autre permettant d'observer des situations concrètes d'enseignement : dispositif *classe ouverte*, avec observation d'une heure de cours, suivie d'un entretien avec le professeur accueillant le(s) candidat(s) dans sa classe).

Textes institutionnels de référence :

- [Note de service](#) n° 2019-104 du 16-07-2019
- [Vademecum](#) relatif à la certification LCA

Composition du jury pour la session 2025 :

- M. Lionel MARY, maître de conférences en Langue et Littérature latines, Université de Poitiers
- Mme Dominique PARANTEAU, IA-IPR de Lettres, chargée du suivi des enseignements des langues et cultures de l'Antiquité
- M. Jonathan PETITOT, professeur certifié de Lettres classiques et agrégé de Lettres modernes, collège Georges Sand, Châtellerauld
- Mme Isabelle QUEFFELEC, professeure agrégée de Lettres classiques, lycée Bellevue, Saintes.

Profil des candidats et résultats :

Pour la session 2025, les 5 candidats inscrits ont rendu leurs dossiers et se sont présentés à l'épreuve orale qui s'est déroulée le 6 mai au rectorat de Poitiers. 4 candidats ont été admis (3 en latin, 1 en grec).

Session	2023	2024	2025
Nombre d'inscrits	14	15	5
Nombre de dossiers rendus	11	13	5
Nombre de candidats présents à l'épreuve orale	10 (7 professeurs lettres modernes, 2 histoire-géographie, 1 allemand)	11 (7 professeurs lettres modernes, 2 histoire-géographie, 1 espagnol, 1 philosophie)	5 (3 professeurs lettres modernes, 2 histoire-géographie)
Nombre d'admis ¹	6 (certification en latin) 1 (certification en latin et certification en grec)	7 (en latin) 1 (en grec)	3 (en latin) 1 (en grec)
Moyenne globale des candidats évalués (latin et grec)	11.9	13.1	12.6
Note la plus basse	09	08	09
Note la plus haute	16	19	18

Dans l'académie de Poitiers, depuis la première session en 2018, 41 professeurs ont obtenu la certification LCA.

L'examen : rappels et recommandations

Le rapport à rendre

La note de service n° 2019-104 du 16-7-2019 indique ce que le dossier doit présenter :

Le candidat inscrit remettra, à la date fixée par le recteur, un rapport (cinq pages dactylographiées) comportant et indiquant :

- un curriculum vitae détaillé précisant les titres et diplômes obtenus en France ou à l'étranger ;

¹ Sont déclarés admis les candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10 à l'épreuve notée sur 20 (Note de service du 16-07-2019).

- les expériences d'enseignement, d'ateliers, de stages, d'échanges, de séjours professionnels à l'étranger, de sessions de formation, de projets partenariaux qu'il a pu initier ou auxquels il a pu participer, pouvant comprendre un développement commenté de celle de ces expériences qui lui paraît la plus significative ;
- tout autre élément tangible marquant l'implication du candidat dans le secteur choisi, tels que travaux de recherche, publications effectuées à titre personnel ou professionnel, etc.

Si ce rapport n'est pas soumis à notation, il constitue toutefois un point d'appui précieux lors de l'épreuve orale, tant pour l'exposé du candidat que pour l'entretien avec le jury, lequel a lu avec attention, en amont de l'épreuve orale, le rapport remis par chaque candidat. Il convient donc d'apporter un soin particulier à son élaboration et à sa rédaction, et de ne pas l'envisager uniquement comme une lettre de motivation, au détriment de sa dimension pédagogique et didactique.

A cet égard, le [vademecum](#) national apporte des pistes complémentaires quant au développement commenté attendu : il s'agit de présenter un projet / une séquence pédagogique, envisagé à un niveau de classe donné en fonction des programmes [...] Ce projet vise à montrer [la] capacité [du candidat] à conduire un enseignement en latin ou en grec, en collège ou en lycée, dans une situation de son choix. Ce projet lui permet d'amorcer des axes thématiques et des problématiques fondés sur des textes et des documents variés, selon la cohérence qu'il aura définie. [...] Il revient au candidat d'opérer des choix dans l'éventail des possibles, en mesurant la pertinence des enjeux, mais aussi en tenant compte de la curiosité, de l'intérêt, du plaisir qu'il éprouve dans la préparation de sa démarche de professeur, pour lui d'abord, afin de mieux les transmettre à ses élèves ensuite.

Le jury invite les candidats à produire en annexe les pièces significatives attestant des éléments dûment présentés dans le rapport (par exemple, parcours universitaire et /ou professionnel ; support(s) didactique(s) élaboré(s) par le candidat dans le cadre de la séquence ou séance présentée...)

Enfin, il est impératif de relire avec attention la version finale du rapport afin de corriger les coquilles et veiller à la clarté de la présentation. Un écrit structuré, aéré et rédigé avec soin, reflète le sérieux du candidat et son exigence professionnelle.

L'épreuve d'admission

La note de service n° 2019-104 du 16-7-2019 précise d'une part, le déroulement des épreuves de certification complémentaire : *l'examen est constitué d'une épreuve orale de trente minutes maximum débutant par un exposé du candidat de dix minutes maximum, suivi d'un entretien avec le jury, d'une durée de vingt minutes maximum* ; d'autre part, les connaissances et compétences évaluées pour le secteur disciplinaire LCA :

- la culture antique du candidat (connaissance de l'histoire, de la géographie, de la littérature et des arts...);
- la connaissance de la langue ancienne concernée (latin ou grec) dans ses différentes composantes : lexicale, morphologie, syntaxe, stylistique, prosodie ;
- la connaissance du développement de l'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité dans le système scolaire, et des programmes en cours ;
- la capacité à concevoir une séquence d'enseignement efficace qui combine les différentes perspectives de la discipline, et à en expliciter les finalités ;
- la connaissance des spécificités de la pédagogie des langues et cultures de l'Antiquité : travail en équipe, interdisciplinarité, dynamique de projet.

N.B. : Ces différents points ne sont pas hiérarchisés.

La passation de l'épreuve s'organise en quatre temps :

- 1- Accueil du candidat et temps de préparation :

Après avoir accueilli le candidat, le jury lui remet le texte sur lequel portera la dernière partie de l'épreuve (cf infra : 4- Entretien, 2ème partie). Il s'agit d'un texte d'une dizaine de lignes, en prose ou en vers, en latin ou en grec selon l'option choisie. Ce texte est appareillé (traduction littéraire proposée en regard, notes sur le vocabulaire, éventuellement brève partie introductive) et comporte un court passage surligné (généralement entre deux et quatre lignes) dont le candidat devra effectuer la traduction littérale.

Le candidat dispose de 5 minutes pour prendre connaissance de ce texte qu'il peut naturellement annoter.

2- Exposé du candidat, d'une durée de 5 à 10 minutes

Nous rappelons que le jury a lu avec attention, en amont de l'épreuve orale, les rapports écrits remis par les candidats.

Par conséquent, si le candidat peut bien évidemment prendre appui sur les éléments de ce rapport pour construire son exposé, sa prestation ne peut se limiter à une simple redite : il doit manifester sa capacité à s'abstraire de son écrit, à le formuler ou à le présenter différemment, en mettant en exergue, dans le temps imparti, les points qui lui semblent saillants et significatifs, et en manifestant une distance réflexive (sur son parcours, le projet pédagogique proposé pour la classe, notamment analyse critique, pistes de remédiation...)

Lors de la passation le candidat peut disposer de quelques notes, mais il doit pouvoir s'en détacher aisément.

Le jury a apprécié la clarté, la fluidité et l'organisation du propos, ainsi qu'une bonne gestion du temps imparti.

3- Entretien avec les membres du jury, 1ère partie (d'une durée de 5 à 10 minutes)

L'exposé sert de point de départ à l'entretien, lequel permet de revenir sur le parcours du candidat (parcours de formation et /ou professionnel), et plus longuement, sur le projet - séquence ou séance - pédagogique présenté dans le dossier : par exemple, justification des choix opérés, précisions sur les objectifs visés, les supports retenus, les activités proposées aux élèves.

Le jury attend des candidats qu'ils manifestent leur connaissance des finalités et des objectifs de l'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité, tels que les définissent les programmes du collège et du lycée. On attend également des candidats qu'ils aient entrepris une réflexion sur la didactique des langues anciennes pour proposer des pratiques et des mises en œuvre efficaces en classe, sans négliger aucun des domaines disciplinaires (langue, lecture /compréhension, traduction, commentaire littéraire). Le jury a particulièrement apprécié le recul critique dont ont su faire preuve certains candidats, et la connaissance de ressources institutionnelles telles *Eduscol*,² *Odysseum*,³ voire l'expérimentation, fût-elle modeste, de quelques démarches pédagogiques innovantes préconisées dans ces mêmes ressources.

4- Entretien, 2ème partie (environ 10 minutes)

Ce dernier temps a pour but de vérifier les compétences linguistiques et littéraires du candidat, à partir du texte⁴, latin ou grec, qui lui a été remis au tout début de l'épreuve.

² <https://eduscol.education.fr/2365/langues-et-cultures-de-l-antiquite>

³ <https://odysseum.eduscol.education.fr/>

⁴ Vous trouverez en annexe, à la fin de ce rapport, un exemple de texte proposé aux candidats.

Le candidat est tout d'abord invité à lire à voix haute un court passage du texte – préalablement identifié par le jury - puis à le traduire littéralement par groupes de mots, en s'appuyant sur la traduction proposée en regard. Le candidat peut demander au jury le sens de mots manquants et prendre quelques instants de réflexion pour éviter des blocages qui pourraient se révéler préjudiciables. Il est ensuite invité à analyser un ou deux point(s) de langue précis (morphologie nominale et/ou verbale, syntaxe, lexique courant). Le jury peut enfin demander au candidat d'explicitier les enjeux littéraires et culturels du texte proposé et /ou de le mettre en perspective dans les programmes du collège et du lycée.

Les compétences en traduction se sont révélées, dans quelques cas, très fragiles, voire insuffisantes en dépit de l'étayage apporté. Le jury tient à rappeler que si le niveau d'exigence pour les compétences linguistiques des élèves en collège reste relativement modeste, celui de la certification ne peut se satisfaire de connaissances qui se construisent au fil des séquences travaillées en classe, ni se limiter aux notions les plus simples vues avec les élèves. Dans la mesure où la lecture des textes antiques en latin ou en grec constitue le cœur de la discipline, la maîtrise des notions de morphosyntaxe fondamentales est indispensable pour obtenir la certification. Enfin, l'on valorisera des candidats qui ont pensé la place de la langue en lien avec l'étude des textes, de l'histoire et de la civilisation.

Nous pouvons conseiller, parmi d'autres, la consultation des ouvrages suivants : *Précis de grammaire des lettres latines*, Baudiffier, Gason, Morisset, Thomas ; *Grammaire latine*, Cart, Grimal, Lamaison, Noiville ; *Grammaire grecque*, Allard et Feuillâtre ; *Littérature latine*, Jean-Claude Fredouille, Hubert Zehnacker ; *Histoire de la littérature grecque*, Suzanne Saïd, Monique Trédé-Boulmer, Alain Le Boulluec.

Conclusion

Le jury a eu plaisir à échanger avec des professeurs dont il salue le sérieux et l'engagement en faveur de l'enseignement des langues anciennes.

Nous encourageons vivement les candidats ajournés à continuer de se former et à se présenter à nouveau, en puisant dans ce rapport quelques conseils susceptibles de les aider à consolider les compétences requises.

Nous recommandons à l'ensemble des futurs candidats une lecture attentive des textes réglementaires⁵ afin de bien appréhender les attentes du jury. La lecture et l'appropriation des programmes de collège et lycée sont bien sûr indispensables. Enfin, la participation aux stages proposés dans le cadre du plan académique de formation, tout particulièrement la formation dédiée à la préparation de la certification LCA, ainsi que les échanges avec des collègues professeurs de Lettres classiques constituent indéniablement un atout.

Pour le jury de la certification LCA,

Dominique PARANTEAU
IA-IPR de Lettres

⁵ <https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo30/MENH1918230N.htm>

Voici un extrait du premier livre des *Élégies* de Properce. Ce dernier s'y plaint de l'inconstance de son amante, Cynthie, mais s'enorgueillit dans ce poème de l'avoir séduite, face à d'autres prétendants, et de faire son bonheur.

**Illa vel angusto mecum requiescere lecto
Et quocumque modo maluit esse mea,
Quam sibi dotatae regnum vetus Hippodamiae,
Et quas Elis opes apta pararat⁶ equis.**

Quamvis magna daret, quamvis majora daturus,
Non tamen illa meos fugit avara sinus.
Hanc ego non auro, non Indis flectere conchis,
Sed potui blandi carminis obsequio.
Sunt igitur Musae, neque amanti tardus Apollo,
Quis ego fretus amo: Cynthia rara meast !
Nunc mihi summa licet contingere sidera plantis:
Sive dies seu nox venerit, illa meast !
Nec mihi rivalis certos subducet amores:
Ista meam norit gloria canitiem.

Elle préfère reposer à mes côtés sur une couche modeste. Cynthie veut m'appartenir, quel que soit mon sort ; elle dédaigne et l'antique royaume que reçut en dot Hippodamie, et les trésors qu'Élis obtint jadis par ses courses. Un rival offrait de riches présents, et en eût donné de plus riches encore ; mais Cynthie n'a point voulu fuir loin de moi ; car elle n'est point avare : et cependant je n'avais pour la fléchir ni des trésors ni les pierres de l'Inde ; je n'avais que mes vers et mon amour. Apollon et les Muses ne sont donc point insensibles aux amants. Appuyé de leur secours, j'aime Cynthie et j'en suis aimé : maintenant je puis toucher de mes pieds les astres les plus élevés. Que le jour vienne ou que la nuit succède, elle est à moi ; un rival ne m'enlève plus un amour dont je suis assuré ; tant de bonheur couvrira de gloire ma vieillesse elle-même.

- Retraduire plus littéralement l'extrait surligné, du vers 1 au vers 4.

Vocabulaire :

angustus, a, um : étroit, exigü
aptus, a, um : attaché à, apte, riche en, pourvu de (abl)
dotatus, a, um : douée, dotée, pourvue d'une dot
Elis, Elidis, f. : Elis (province de Grèce accueillant les Jeux Olympiques)
equus, i, m. : cheval
Hippodamia, ae, f. : Hippodamie
ille, illa, illud : ce, cette, celui-ci, celle-ci, il, elle
lectus, i, m. : lit
malo, mavis, malle, malui : préférer
mecum, conj.+pron. : avec moi
meus, mea, meum : mon, ma, mien, mienne

ops, opis, f. : sing., pouvoir, aide ; pl., richesses
paro, as, are, avi, atum : préparer, disposer, fournir
qui, quae, quod, pr. rel : qui, que, quoi, dont, lequel...
quicumque, quaecumque... : n'importe quel, quel...que
regnum, i, n. : pouvoir royal, trône, royaume
requiesco, is, ere, quieui, quietum : se reposer
sum, es, esse, fui : être ; en tête de phrase : il y a
vel, adv. : ou, ou bien, même, notamment (uel... uel... : soit... soit...)
vetus, veteris : vie

⁶ Pararat : forme pour *paraverat*